

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

19-09-2016

**au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles**



16134190

N° d'entreprise : BE 0886 780 334

Dénomination

(en entier) : **CHARLAMOR**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Avenue de la Reine des Prés 7 - 1020 Bruxelles

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : NOMINATION / DEMISSION GERANT - CHANGEMENT ADRESSE SIEGE
SOCIAL -**

Extrait du PV d'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 aout 2016 :

L'Assemblée générale Extraordinaire prend acte de la nomination d'un nouveau gérant de la société en la personne de Monsieur AMARA ANWAR - NN 77 06 28-483 45 - et cela avec effet immédiat à ce jour.

L'Assemblée générale Extraordinaire prend acte de la démission du gérant de la société en la personne de Monsieur MICHEL PONET - NN 60 07 19 063 94 - et cela avec effet immédiat à ce jour. Par vote spécial, il est donné décharge pour la gestion de son mandat au Gérant de la société .

L'Assemblée Générale acte également le transfert du siège social de la société vers l'adresse suivante : Boulevard JAMAR 53 boîte 30 à 1060 Bruxelles à partir de ce jour.

ANWAR AMARA

MICHEL PONET

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature